

Programme de formation

M.A.C Agents de Prévention et de Sécurité

Objectif

- Maintenir et actualiser ces connaissances dans le métier d'Agent de Prevention et de Sécurité.
- Obtenir le renouvellement de sa carte professionnel.

Durée

24 heures (8 H/jour sur 3 jour)

Nombre de personnes

- > Minimum 4 personnes
- Maximum 12 personnes

Délai d'accès

- > Nombre minimum de stagiaire
- Accord de financement

Pré-requis

- Titulaire de la Carte professionnel surveillance humaine et à moins de 24 mois de son renouvellement
- Être titulaire d'une formation S.S.T ou PSC1 en cours de validité

Cas de dispense

Le stage est précédé d'une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponse courte).

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingtquatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

<u>Accessibilité</u>

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités des acquis de la formation

Evaluation formative seront positionnées à la fin de chaque module sous forma de QCU, QCM ou question ouverte. Les résultats seront repoté sur un document de suivi du stagiaire.

Condition de validation

 Avoir suivie la formation et répondre aux conditions d'évaluation de la formation

Documentation

> Attestation de formation (sur évaluation certificative)

Moyens pédagogiques

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Paper board
- > Poste Centrale de sécurité
- Moyens d'extincteur (extincteur, R.I.A)
- Générateur de flamme
- Matériel de secourisme.

Date de session

Nous contacter ou rendez-vous sur <u>www.alpes-formations-conseils.fr</u>

Responsable pédagogique

M. Jean-Karol DEGASPERI

Devis, renseignements et inscriptions

Mail: <u>afc.degasperi@yahoo.fr</u>Tel: 06.75.10.93.78

Suite de parcours ou débouchés

Mail: afc.degasperi@yahoo.fr

> Tel: 06.75.10.93.78

Programme

<u>Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de</u> sécurité

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

Compétences opérationnelles générales

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

<u>Compétences opérationnelles spécifiques :</u> Prévention des risques terroristes

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- > Connaître les niveaux de risque associés
- > Connaitre les différents matériels terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bon réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même
- Protéger
- > Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier les risques de blessures en apport avec le danger.
- Notion de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

Siège Social: Alpes Formations Conseils, 45 rue des Boutons d'Or, 05000 Gap TEL: 06.75.10.93.78 e-mail: afc.degasperi@yahoo.fr Site: www.alpes-formations-conseils.fr

EURL au capital 3000€ - N° Siret: 804 550 564 00020 - Code APE:8559A - DIRECCTE: 93050075505 - SSIAP: 0001 -

DataDock Id.DD: 0012910 – CNAPS: FOR-005-2023-02-02-20180625940 Créateur : DEGASPERI _ Date de Création : 23-07-2017 _ Révision : 24-01-2019